



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les travaux de réparation des dégâts suite aux intempéries du 14 et 15 novembre 2023 ont bénéficié du soutien financier de l'État

Subvention de 8 952 €

Ici, l'État investit pour les réparations suite aux intempéries

Arrêté N° 2024-0119-DSIL-74-06-091 du 25 juin 2024

Portant attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024

Dépense subventionnable :
91 433 €

Taux de subvention : 9,79 %

Subvention DSIL 2024 : 8 952 €

Plan de financement

Coût des opérations : 91 433 € HT

- Travaux d'urgence berges du torrent Lieu-dit Cassioz
- Chemin d'accès du Coulairon
- Curage et nettoyage Ruisseau du Tour
- Enrochement Chemin du Tour

Financements :

- État DSIL 2024 : 8 952 €
- Commune de Megève : 82 481 €